

## COMMISSION DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril à dix-sept heures, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée le 18 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BUSSON Patrick.

**Etaient Présents** : MM. BUSSON, BREHIER  
Mmes CANNOT, CONFAIS, FRASSY, LANGLOIS

**Absentes excusées** : Mmes MARTIN et TENENBAUM

**Secrétaire de séance** : **Mme LANGLOIS**

Monsieur le Président ouvre la séance.

Aucune remarque n'est formulée, le Procès-Verbal du 11 avril 2024 est adopté.

Le Président annonce avoir accepté la démission officielle de Madame Agnès BOQUET, représentante de la Fédération des Aînés Ruraux en date du 22 juillet 2024.

### COMpte FINANCIER UNIQUE 2024

Après avoir entendu le rapport de Mme Jacqueline FRASSY, doyenne des membres présents,

Considérant que M. Patrick BUSSON, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme FRASSY, pour le vote du compte financier unique,

Délibérant sur le compte financier de l'exercice 2024 dressé par le comptable et l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres de la commission administrative,

**APPROUVE** le compte financier de l'exercice 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

#### ❖ Section de Fonctionnement

▪ Recettes	⇨	3 210,00 €
▪ Dépenses	⇨	3 750,00 €
▪ Soit un déficit 2024 de	⇨	540,00 €
+ excédent 2023	⇨	6 095,61 €
<b>soit un excédent final de</b>	<b>⇨</b>	<b>5 555,61 €</b>

#### ❖ Section d'investissement

▪ Recettes	⇨	0,00 €
▪ Dépenses	⇨	0,00 €
▪ Soit un résultat 2024 de	⇨	0,00 €
+ excédent 2023	⇨	625,77 €
<b>soit un excédent final de</b>	<b>⇨</b>	<b>625,77 €</b>

#### ❖ Reste à Réaliser

▪ Recettes	⇨	0,00 €
▪ Dépenses	⇨	0,00 €

❖ **Excédent d'ensemble** ⇨ **6 181,38 €**

**CONSTATE**, pour la comptabilité du CCAS, les identités de valeurs avec les indications du compte financier relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et

au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### AFFECTATION DU RESULTAT 2024

La Commission décide de maintenir l'excédent de fonctionnement sur la section de fonctionnement.

### BUDGET 2025

Monsieur le Président présente le projet de budget 2025.

Celui-ci s'équilibre en section de fonctionnement à 8 455.00 € et en section d'investissement à 625.77 €.

L'assemblée autorisée à l'unanimité, le président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, et ce dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

Le budget est adopté à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAP.	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025	CHAP.	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025
011	300,00 €	- €	300,00 €	002	6 095.61 €	- €	5 555.61 €
65	8 695,61 €	3 750,00 €	8 155,00 €	70	300,00 €	550,00 €	300,00 €
				75	2 600.00 €	2 660.00 €	2 599,39 €
<b>TOTAL</b>	8 995,61 €	3 750,00 €	8 455,00 €	<b>TOTAL</b>	8 995,61 €	3 210,00 €	8 455,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAP.	Réalisé 2024	Budget 2025	CHAP.	Réalisé 2024	Budget 2025
21	- €	625,77 €	001	- €	625,77 €
27	- €	- €	27	- €	- €
<b>TOTAL</b>	- €	625,77 €	<b>TOTAL</b>	- €	625,77 €

### SUBVENTIONS

BANQUE ALIMENTAIRE	300.00 €
FRATERNELLE hôpital St Romain	150.00 €
LES AMIS DES RESIDENTS HOPITAL ST ROMAIN	100.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300.00 €
LES MOTS DANS SES YEUX	100.00 €
SAPEURS POMPIERS GSCF	100.00 €

## ACTION SOCIALE

La Commission administrative décide d'attribuer une aide sociale sous forme de chèques cadeaux d'une valeur de cinquante euros aux agents communaux titulaires, stagiaires et contractuels employés au 31 décembre 2025 pour la commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent.

## LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Situation au 01/04/2025 57 demandeurs

31 Hommes                      26 Femmes  
48 Indemnissables          07 Non Indemnissables

## DECES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE

Gérard <b>LAURENS</b>	74 ans	4 résidence aplemour	04/04/2024
Nathan <b>AVENEL</b>	18 ans	4 chemin Four à pain	13/04/2024
Daniel <b>LESAUVAGE</b>	73 ans	25 rue Briganderie	22/04/2024
Callie <b>RICHARD</b>	4 ans	14 rue des Peupliers	29/09/2024
Christine <b>LEFEBVRE</b>	68 ans	51 côte des châtaigniers	18/12/2024
Pierre <b>MICHEL</b>	85 ans	19 place des bleuets	25/01/2025
Gérard <b>LECACHEUR</b>	71 ans	4 rue des charmillles	18/03/2025
Michèle <b>RIBLIER</b>	83 ans	20 côte de la cavée	29/03/2025

## INFORMATIONS DIVERSES

Madame CANNOT demande à l'assemblée d'envisager un service de ramassage pour les seniors lors des manifestations publiques. Il lui est indiqué que l'ACLA leur offre déjà cette possibilité lors de ses manifestations et qu'à priori cela ne répond pas à une réelle demande.

Monsieur BREHIER s'interroge sur l'achat d'un poste informatique simple pour répondre aux besoins de base des seniors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h51

